



Aide-mémoire sur les violences sexuelles dans le secteur de la coopération internationale

Cette liste de vérification est fortement inspirée de l’outil de diagnostic organisationnel utilisé par l’AQOCI pour un sondage envoyé aux OCI membres. Le sondage visait à connaître les outils et pratiques de prévention et de réponse au phénomène de violence sexuelle. L’aide-mémoire se base sur plusieurs articles cités dans la bibliographie ainsi que sur le travail de l’organisation *Report the Abuse*, qui a produit des ressources pertinentes sur la question. La liste de vérification a été révisée afin d’intégrer de nouveaux éléments mis en lumière dans les fiches 1 et 2 de la série sur les violences sexuelles. Il est souhaitable que cette liste soit revisitée régulièrement et qu’elle s’enrichisse au fil des discussions et des ressources mobilisées. Nous souhaitons que cette liste soutienne les démarches des organismes dans le renforcement des pratiques de prévention et de réponse au phénomène de violence sexuelle.

LISTE DE VÉRIFICATION	
Code de conduite	oui
Avez-vous un code de conduite qui définit clairement les attentes de l’organisation quant à la violence sexuelle pour le personnel, les volontaires et les stagiaires?	
<ul style="list-style-type: none"> • Si oui, couvre-t-il les relations de pouvoir dans les cas de violence sexuelle? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Si oui, encadre-t-il les liens intimes, amoureux ou sexuels qui peuvent s’établir entre une personne en situation d’autorité et une personne soumise à cette autorité? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Si oui, encadre-t-il les liens intimes, amoureux ou sexuels qui peuvent s’établir entre une personne représentante de l’organisation et une personne bénéficiaire? 	
Respecte-t-il les exigences d’Affaires mondiales Canada? (si pertinent)	
Intègre-t-il les six principes fondamentaux définis par le Comité permanent inter-organisations (CPI)? (voir la fiche 2)	

Politique	oui
Avez-vous une politique qui vise la prévention de la violence sexuelle?	
<ul style="list-style-type: none"> • Répond-elle aux récentes modifications de la Loi sur les normes du travail? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Inclut-elle les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> a. Objectifs b. Une déclaration d'engagement face à la lutte et à la prévention c. Les attentes et les responsabilités de l'organisme face au personnel (employés, gestionnaires, volontaires, stagiaires, membres du CA) d. Définitions de la violence sexuelle, incluant des exemples 	
<ul style="list-style-type: none"> • Est-elle centrée sur les besoins des victimes ou des personnes survivantes? 	
<ul style="list-style-type: none"> • S'applique-t-elle aux volontaires, aux stagiaires et aux membres du CA? 	
<ul style="list-style-type: none"> • S'applique-t-elle aux employés nationaux ? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Couvre-t-elle une variété de scénarios (ex : volontaires comme victimes, employé-e-s nationaux comme victimes, sous-traitant comme agresseurs)? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Explique-t-elle concrètement comment faire un signalement ? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Protège-t-elle les lanceurs d'alerte ou les personnes qui signalent un incident? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Couvre-t-elle les médias sociaux? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Est-elle affichée dans les lieux de travail? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Est-elle disponible dans toutes les langues nécessaires? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Est-elle connue et maîtrisée par les membres de l'organisation (personnel, volontaires, stagiaires, membres du CA)? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Est-elle connue des bénéficiaires? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Inclut-elle des mécanismes pour que la politique soit revue régulièrement? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il un mécanisme de suivi du phénomène de violence sexuelle, et l'intégration de la rétroaction des personnes survivantes, au sein de l'organisation? 	
Signalement	oui
Existe-t-il une procédure ou un mécanisme pour signaler un incident à l'interne?	
<ul style="list-style-type: none"> • Permet-elle d'effectuer un signalement de façon anonyme? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Le mécanisme permet-il aux bénéficiaires de soumettre une plainte? 	
<ul style="list-style-type: none"> • La procédure explique-t-elle la façon dont l'information sera gérée lorsqu'un signalement est soumis? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Inclut-elle des mécanismes pour assurer la confidentialité des plaintes et des signalements reçus? 	

<ul style="list-style-type: none"> Inclut-elle de l'information sur le suivi qui doit être donné aux plaintes, aux signalements ainsi que de l'information sur les mesures visant à les protéger et à limiter les impacts sur leur emploi (ou sur leur mandat, ou leur stage)? 	
Recrutement et Ressources humaines	oui
Considérez-vous les risques reliés à la violence sexuelle dans vos stratégies de recrutement?	
Effectuez-vous des vérifications d'antécédents judiciaires?	
Est-ce que vous intégrez une question ou effectuez une mise en situation relative à la violence sexuelle au cours du processus de recrutement?	
Les attentes de l'organisme relativement à la prévention de la violence et au signalement sont-elles intégrées dans les descriptions de poste?	
Existe-t-il une clause à propos du code de conduite (ou de la violence sexuelle) dans les contrats du personnel de l'organisation?	
Existe-t-il une clause de confidentialité dans les contrats des employés ou des volontaires qui pourraient avoir un rôle à jouer dans le signalement ou le traitement des plaintes?	
Existe-t-il une clause dans les contrats des sous-traitants concernant la violence sexuelle?	
Le service des ressources humaines ou les individus portant ces responsabilités au sein de l'organisation sont-ils formés sur la manière de répondre aux survivantes d'actes de violence sexuelle?	
Existe-t-il des mesures faisant la promotion du respect et de la civilité au travail?	
Existe-t-il un département ou un point focal dédié à la protection contre les violences sexuelles (incluant l'exploitation et l'abus sexuel)?	
Des mécanismes d'enquête sont-ils en place?	
Outils ou stratégies de gestion de risques	oui
La direction est-elle activement impliquée dans la gestion de risque ?	
Avez-vous signé l' <i>Engagement des leaders du CCCI</i> qui vise à prévenir et à combattre l'inconduite sexuelle?	
<ul style="list-style-type: none"> Les engagements pris dans le cadre de cette signature sont-ils intégrés aux mécanismes et procédures internes, en particulier en ce qui concerne les procédures liées aux ressources humaines? 	
Les outils de gestion de risques incluent-ils les risques reliés à la violence sexuelle?	
Les membres du personnel, volontaires ou stagiaires sur le terrain peuvent-ils avoir accès à des ressources ou à des stratégies afin de rendre leur expérience plus sécuritaire? (par exemple : accommodement au niveau du transport si une personne se déplace seule et ne	

se sent pas en sécurité, déploiement sur le terrain en paire)?	
Les critères de sélection des partenaires incluent-ils des critères reliés à la prévention de la violence sexuelle?	
Des stratégies de renforcement de capacités sont-elles mises en place lorsque les partenaires ont une expertise ou une capacité limitée?	
Avez-vous un budget spécifique destiné à la prévention des violences sexuelles?	
Avez-vous accès à une personne-ressource (soit à l'interne ou à travers un partenariat) en violence sexuelle?	
Analysez-vous les facteurs de risques reliés à la violence sexuelle (par exemple ceux reliés au milieu de travail)?	
Documentez-vous le phénomène de violence sexuelle au sein de l'organisation?	
Formations	oui
Existe-t-il des formations pour les employés, volontaires, stagiaires, gestionnaires et membres du CA, concernant la violence sexuelle?	
<ul style="list-style-type: none"> • Ces formations sont-elles régulières et systématiques? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Ces formations incluent-elles un avertissement ou un trigger warning? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque ces formations sont données, existe-t-il un mécanisme pour écouter ou soutenir les individus qui effectueraient un dévoilement? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Ces formations incluent-elles la notion de consentement? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Ces formations couvrent-elles les relations de pouvoir? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Ces formations permettent-elles de déconstruire certains mythes entourant le phénomène de violence sexuelle? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Ces formations permettent-elles d'identifier les facteurs de risques (reliés au fait de perpétrer un incident de violence sexuelle) ? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Ces formations outillent-elles les apprenant-e-s à réagir s'ils/elles sont témoins de situation de violence sexuelle? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Ces formations incluent-elles une discussion ou une réflexion sur les limites de la sensibilité culturelle relativement à la violence sexuelle? 	
Les orientations pré-départ incluent-elles le thème de la violence sexuelle?	
Les sous-traitants ou partenaires sont-ils impliqués dans un dialogue sur la violence sexuelle et informés de la politique ou du code de conduite en vigueur?	
Les partenaires sont-ils mobilisés pour renforcer les pratiques de prévention ?	
Les formations sont-elles partagées avec les organisations partenaires?	
Existe-t-il des ateliers de sensibilisation ou des formations pour les bénéficiaires?	